

GuingampMag

n°36 / AVRIL 2017

le Magazine d'actualités de Guingamp
Kelaouenn Keleier Gwengamp



Dossier Le budget 2017



Infos ville :

Sport et santé à Pont-Ezer



Le centre de loisirs accueille nos enfants



Infos ville:
Label
"made in Guingamp"



Focus:
Une nouvelle
signalétique
personnalisée



NOUVELLE YARIS HYBRIDE

LA TOYOTA MADE IN FRANCE

À partir de
169 € /mois*
ENTRETIEN INCLUS**
Sous condition de reprise

LGP 17 mois, 1^{er}oyer de 2000 €
soit de 34 000 € à 34 900 €
Montant total de euros d'acquisition : 56 444 €

Rizzon Automobiles

PLERIN - ZA EUROFARC
02 96 52 24 24

PABU-GUINGAMP
02 96 40 00 40

LANNION
02 96 14 14 28

Sanitra Fourrier devient Suez

Suez

- Curage et débouchage de toutes canalisations, eaux usées et eaux pluviales, verticales ou horizontales
- Pompes et nettoyage fosses, bacs à graisses, postes de relevage, puits...
- Collecte, transport et traitement des déchets industriels dangereux
- Nettoyage et dégarage de cuve à fuel

PLOUMAGOAR (22970)
Sainte Catherine - Tél. 02 96 43 98 54



GuingampMag

n°36 / AVRIL 2017

le Magazine d'actualités de Guingamp
Kelaouenn Keleier Gwengamp

Sommaire

Infos ville	4
Dossier	10
Le budget 2017	
Focus	14
Les nouveaux commerçants	16
Expressions	17
Agenda	18

MENUISERIES BOIS - ALU - PVC

LOGISERVICES

TOUTES FERMETURES

Fenêtres - Volets - Portes - Stores intérieurs/extérieurs
Portes de garage - Portails - Clôtures - Automatisation
Serrurerie - Vitrerie - Grilles - Rideaux
Portes automatiques - Contrôle d'accès - Domotique
Travaux d'intérieur
Salle de bains - Mise aux normes - PMR
Electricité
Cloisons sèches - Isolation - Revêtements sols et murs - Peinture - Parquets

RGE ECO artisan
La nouvelle énergie du bâtiment

15 rue Paul Sérusier - 22200 GUINGAMP - Tél. : 02 96 43 73 39
www.logiservices-guingamp.com e-mail : logiservices-guingamp@wanadoo.fr

Garantie Prix le plus bas

500 PRODUITS DE GRANDES MARQUES

Carrefour vous rembourse 2 fois la différence si vous trouvez moins cher ailleurs*.

QUAND ON AIME, ON NE COMPTE PAS, SURTOUT AU PRIX LE PLUS BAS.

*L'engagement s'adresse aux magasins concurrents (hors grossistes, soldes et ventes à distance) situés à moins de 15 km de nos magasins (France Métropolitaine). La demande doit porter sur des produits identiques (hors promotion) sous 15 jours après achat. LISTE DES PRODUITS, MODALITÉS COMPLÈTES ET MAGASINS PARTICIPANTS SUR CARREFOUR.FR

Drive, Pharmacie, Location, Presse, Distributeur automatique, Coiffeur, Carrefour Banque et Assurances, Retrait colis, Spectacles

GUINGAMP
Rond point Kennedy - 22200 GRACES GUINGAMP
Tél. : 02.96.44.89.79
Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 9h à 20h, le vendredi de 9h à 20h30 et le samedi de 9h à 20h.

Carrefour j'optimisme



Édito/Pennad-stur

Pas d'augmentation de la fiscalité...et des projets ciblés pour l'attractivité !

« C'est en hiver que l'on prépare le printemps de son jardin »

Ce dicton de jardinier se prête au travail de préparation du vote du budget de notre collectivité. Nous avons en effet travaillé d'arrache-pied pour finaliser ce budget 2017. Les contraintes financières sont toujours présentes, et nous mettons tout en œuvre pour que le budget de la ville de Guingamp soit à la fois volontariste, ambitieux, harmonieux et cohérent.

Volontariste, parce que nous sommes convaincus que notre action politique et budgétaire interfère sur notre ville, sur son environnement urbain pour donner à Guingamp un cadre de vie de qualité.

Ambitieux, car investir 7 millions d'euros n'est pas neutre, c'est se tourner vers des aménagements, des travaux d'ampleur répondant à vos attentes en tant qu'habitant, écolier ou usager. C'est aussi se situer comme un pourvoyeur d'emplois au travers des marchés publics que nous lançons. C'est enfin considérer que l'action politique locale doit être réactive et productive en projets.

Harmonieux, en faisant des choix : celui de conforter notre centralité, celui d'axer notre développement sur les facteurs patrimoniaux pour apporter un véritable environnement de vie de qualité, celui de considérer les écoles, l'enfance et la jeunesse, la culture, l'animation en ville pour asseoir nos commerces et le soutien aux associations pour le travail formidable qu'elles réalisent, comme essentiels.

Cohérent en cherchant des moyens d'économie, en ayant une démarche systématique et offensive de recherche de subventions et en faisant le choix de ne pas utiliser le levier fiscal. C'est enfin avoir un taux d'endettement de la ville très faible.

Avec mon équipe nous continuons donc à nous employer pour affirmer l'attractivité et la qualité de notre belle ville de Guingamp. Le fleurissement de ce printemps est aussi le révélateur de cette qualité paysagère qui nous tient à cœur.

Beaucoup de projets vont donc encore voir le jour en 2017 !

Construisons l'avenir !
Votre maire, Philippe Le Goff

La traduction de l'édito en breton est disponible sur le site internet de la ville :
www.ville-guingamp.fr

Directeur de la publication : Philippe Le Goff, maire de Guingamp - Rédaction : Hôtel de Ville de Guingamp avec la collaboration de Françoise Le Guern, tél. 02 96 40 64 40 - Photos : Hôtel de ville de Guingamp, Isabelle Renaud, Clara Hermans, Stéphane Thabouret - Tiré à 5 500 exemplaires sur papier PEFC-FSC et encres végétales - Imprimerie verte. Conception : agence Be New, tél. 02 96 44 45 22. Régie publicitaire : Ouest Expansion, tél. 02 99 35 10 10. Distribution : Adrexo - Parution du prochain numéro : Juillet 2017.

Arrêt sur image



31 mars : vernissage de la 6^{ème} édition de l'exposition « Champs/contre-champs » qui se propose chaque année d'explorer les représentations du monde rural par la photographie en présence des 3 artistes : Pino Musi, Remy Artiges et Antoine Bruy.



Un dernier fleurissement de printemps original imaginé par Alain Hélan, responsable du service espaces verts avant son départ en retraite prévu le 1^{er} juillet prochain.



Un week-end du 1^{er} avril malicieux avec la fête des épouvantails organisée à l'initiative de l'association Camellia.

Enquête publique

Avis d'enquête publique concernant le projet d'extension d'une passerelle sur le Trieux entre le Moulin de la Ville et la rue des Ponts-Saint-Michel



Le projet de passerelle piétonne sur le Trieux est soumis à enquête publique préalable à une déclaration d'utilité publique et au titre du code de l'environnement, du fait de l'assèchement temporaire du lit mineur de la rivière. En vertu d'un arrêté préfectoral du 3 mars 2017, cette enquête est ouverte en mairie de Guingamp du lundi 27 mars au vendredi 28 avril 2017 (jusqu'à 17h).

Le dossier d'enquête est ainsi déposé à la mairie de Guingamp pendant toute la durée de l'enquête. Le public pourra en prendre connaissance les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 8h30 à 12h.

Ce dossier, qui comporte notamment un résumé non technique et des plans, peut également être consulté sur le site internet de la ville (www.ville-guingamp.com) durant la même période.

Madame Martine Viart a été désignée en qualité de commissaire-enquêteur.

Une réunion publique a été organisée le jeudi 6 avril en mairie afin d'expliquer aux riverains qu'ils pouvaient profiter de ces travaux pour intervenir sur les murs de leurs propriétés.

Les personnes intéressées pourront formuler leurs observations ou propositions sur cette enquête publique pendant la durée de celle-ci :

- Soit sur le registre déposé à cet effet en mairie
- Soit par courrier adressé au commissaire-enquêteur en mairie de Guingamp : 1, place du Champ au Roy, 22200 Guingamp avant la clôture de l'enquête publique
- Soit directement au commissaire-enquêteur lors de ses permanences en mairie :
 - Le lundi 27 mars de 8h30 à 12h
 - Le vendredi 7 avril de 13h30 à 17h
 - Le mercredi 12 avril de 13h30 à 17h
 - Le samedi 22 avril de 8h30 à 11h30
 - Le vendredi 28 avril de 13h30 à 17h

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur sera transmise à la Préfecture qui la transmettra à la mairie de Guingamp pour être consultée par le public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Ces documents seront également mis à disposition du public sur le site internet des services de l'État : www.cotes-darmor.pref.gouv.fr à la rubrique Publications - enquêtes publiques et sur le site internet de la ville de Guingamp.

Toute information peut être demandée en mairie (tél. : 02 96 40 64 40 - mail : mairie@ville-guingamp.com)

Nouveau Label

Label "made in Guingamp" : 17 entreprises labellisées



La ville de Guingamp est souvent considérée comme une ville atypique. Avec ses 8 000 habitants, elle jouit d'une renommée internationale et constitue un espace de vie porteur de valeurs fortes : dynamisme, patrimoine, tradition, solidarité, innovation et savoir-faire.

Ce sont ces valeurs que le label « made in Guingamp » créé à l'initiative de la ville de Guingamp, veut partager et véhiculer. Ce label et le logo qui lui est associé ont été déposés à l'Institut national de la propriété industrielle INPI.



À l'annonce du lancement de ce label, plusieurs entreprises ont très rapidement fait savoir leur volonté d'y adhérer.

Une vingtaine de candidatures ont ainsi été examinées par la commission municipale créée pour gérer les demandes d'adhésion mais aussi vérifier le bon usage de son utilisation.

Et les 17 entreprises retenues ont été reçues en mairie le 22 mars. À cette occasion, les outils de communication permettant d'utiliser ce label leur ont été remis (autocollants, crayons et charte graphique d'utilisation du visuel).

« Trois entreprises pourront désormais intégrer la commission chargée du suivi du label, l'objectif étant d'amener de la transparence dans le choix des entreprises qui entrent dans le label » a précisé le maire Philippe Le Goff.

Ainsi, une nouvelle session de sélection est envisagée à l'automne. La demande d'adhésion est disponible sur le site internet de la ville, il suffit de la compléter et de la retourner en mairie de Guingamp. Les 17 acteurs économiques ayant été ainsi labellisés « made in Guingamp » démontrent la richesse et la diversité des acteurs du territoire : du duo « Fragrance of love » en passant par des entreprises comme « Armor propreté », « Aroma celté » ou encore « Les abeilles d'Armor »...

Deux entreprises ont depuis cette date rejoint le groupe, il s'agit du restaurant « La Mandoline » et du cabinet d'études « Ydic ».

Sport et santé

À Pont-Ezer, un nouveau lieu pour le sport et la santé

Le parcours sportif et de santé de Pont-Ezer, inauguré le 1^{er} avril, a déjà trouvé son public. Il va bientôt être suivi d'une 2^{ème} phase dans la prairie de Traouzac'h.

En présence d'habitants, du Conseil citoyen et de l'association Mouv'ensemble, le maire Philippe Le Goff, accompagné de son adjoint en charge des solidarités, du lien social, de la politique de la famille et de la santé, Thierry Buhé, ont inauguré ce nouveau complexe sportif proposé aux sportifs mais aussi aux promeneurs.



Installé sur le site des anciennes usines Tanvez devenu inconstructible depuis la mise en place du PPRI (plan de prévention des risques d'inondation), ce parcours sportif et de santé a été conçu comme un espace naturel paysager, propice à la balade et à la flânerie, espace dans lequel ont été installés deux ateliers comprenant différents agrès.

« Cet espace a été pensé pour répondre à plusieurs objectifs : requalifier cette entrée de ville, donner de la visibilité à la rivière ainsi qu'au skate-park installé sur le site depuis quelques années, favoriser les liaisons douces et proposer des équipements sportifs esthétiques, plus originaux et moins massifs que ce que l'on pouvait trouver sur catalogue » a précisé le maire, Philippe Le Goff.

Un projet conçu dans l'esprit « made in Guingamp » puisque les agrès ont été dessinés par l'architecte en charge du projet, Mme Florence Devernay et fabriqués dans les ateliers de l'usine Le Houerff de Ploumagoar.

Les allées, en béton balayé, sont praticables par tous les temps et par tout le monde, y compris par les personnes à mobilité réduite, venant ainsi compléter le réseau de liaisons douces.

« Il est recommandé quotidiennement 1 heure d'activité sans avoir un toit au-dessus de soi. Ce parcours permet de satisfaire ce besoin. Il est en outre accessible à tous et par tous les temps grâce à ces allées en béton balayé, c'est un équipement supplémentaire à disposition des Guingampais pour lutter contre la sédentarité et le surpoids » a tenu à souligner Thierry Buhé, adjoint aux affaires sociales et à la santé.

Ce nouvel équipement a coûté 85 000 € avec une subvention de l'État au titre de la DETR de 30%. Le conseil municipal a d'ores et déjà voté la 2^{ème} tranche de ce parcours sportif et de santé dans la prairie de Traouzac'h qui sera aménagée dans le même esprit.

Le Conseil citoyen

Il a été créé à Guingamp en juin 2015, conséquence de l'entrée de plusieurs quartiers de Guingamp en « territoire de veille active ». Outre sa participation à la mise en œuvre et à l'évaluation du contrat qui lie la ville et l'État sur ce territoire, le Conseil citoyen peut également porter des projets visant à améliorer la situation du territoire.

Composé d'habitants et de représentants associatifs et acteurs locaux, le Conseil citoyen guingampais a ainsi souhaité travailler sur deux actions :

- La mise en place d'un service d'écrivain public, action en place depuis plusieurs mois
- L'amélioration des liaisons douces sur la ville, projet qui va voir une première concrétisation cette année.

Petit retour sur l'histoire de ce projet

Début 2016, les membres du Conseil citoyen ont fait un diagnostic en marchant sur l'ensemble du territoire de veille active : Roudourou/Gourland - Castel-Pic - la Madeleine - Kermado - P. Sérusier - Cité Le Fort - Les Petites Salles, pour analyser les lieux à améliorer et les lister par priorité.

Mi-mars 2016, une première rencontre a eu lieu avec les élus et les techniciens de la ville pour échanger sur les possibilités d'améliorer certains chemins piétons. D'avril à décembre 2016 : des rencontres mensuelles ont permis de travailler à la mise en place du projet.

Mi-janvier 2017 : rencontre avec le maire qui a validé la première partie du projet qui démarre du haut de Castel-Pic, au niveau du verger, jusqu'à la rue de Montbareil.

Mi-février 2017 : une rencontre avec les membres du conseil citoyen en présence notamment de Deborah Bizien, conseillère municipale référente, Belkeir Aazi, animateur du Conseil citoyen, Alain Hélyar, responsable du services espaces verts, Elisabeth Puillandre, directrice du CCAS, a permis d'affiner le projet pour qu'il puisse ainsi être chiffré et proposer aux élus.

27 mars 2017 : le conseil municipal de la ville vote le budget 2017 dans lequel une somme de 95 000 € est inscrite pour ces cheminements.

Citoyenneté

Le projet adopté comprend ainsi :

- La réfection d'une rampe existante au départ du quartier et fortement dégradée, insuffisamment large et avec une trop forte déclivité.
- Le déplacement d'un talus et la mise en place d'un revêtement bitume sur une placette réalisée pour permettre aux véhicules de ramassage des ordures ménagères de faire demi-tour.
- L'installation de bancs et d'une table de pique-nique au niveau du nouveau verger afin de favoriser la création d'un lieu de rencontres et d'échanges.
- La réalisation d'un béton désactivé (le même que celui du parcours sportif et de santé de Pont-Ezer) sur l'allée principale pour un cheminement aisé.
- Le déplacement d'un escalier existant afin de le rendre plus praticable.
- L'aménagement d'une rampe pour permettre le passage des personnes avec des poussettes.

Aboutissement du travail du Conseil municipal des enfants 2016 et visite par les nouveaux conseillers de l'usine de traitement des déchets de Valorys



Les 29 enfants élus en 2016 au Conseil municipal des enfants vont voir dans quelques jours leur volonté exaucée avec l'installation au jardin public de deux jeux qu'ils avaient eux-mêmes choisis. Un budget de 60 000 € a ainsi été consacré à l'installation d'une grande araignée et d'une tyrolienne qui seront opérationnels à partir du 15 avril. L'inauguration de ces très beaux jeux sera l'occasion pour les enfants du Conseil de 2016 de rencontrer leurs successeurs élus en novembre au nouveau CME.

Le cru 2017 du Conseil municipal des enfants travaille quant à lui sur deux thématiques : l'environnement et les équipements sportifs, ils se sont répartis en deux groupes de travail.

Pourquoi ce choix de l'environnement ? Les enfants ont été surpris de voir que, malgré le travail et le matériel utilisé par les services municipaux, certains endroits de la ville restaient sales : crottes de chiens, mégots, sacs poubelle...

Ils ont donc souhaité travailler sur cette thématique et pour mieux comprendre la chaîne des déchets et chercher des idées, sont partis le 15 mars visiter le site de l'usine de traitement de Valorys à Pluzunet, accompagnés de Pierre-Yves Conan, Marie-Agnès Pogam, adjoints et Gaëlle Renaud, responsable du service citoyenneté.

« Nous avons été 7 enfants à participer à cette visite. Arrivés là-bas, on a d'abord vu un petit film « les tris malins » pour mieux comprendre comment bien trier les déchets et la différence entre les déchets recyclables et ceux qui ne le sont pas. On nous a ensuite donné un casque et un gilet jaune et on a pu visiter l'usine, on a commencé par les boxes de stockage puis on a été voir le grutier qui met les déchets dans le four. On a appris que tout pouvait presque se recycler à condition de bien trier. »

« C'est important les déchets, le verre, le plastique, ça peut être dangereux pour les enfants, pour les animaux » soulignent Noémie et Thibaut. Imène et Soraya complètent : « le tri, c'est important, pensez à la planète ! »

Nul doute que dans les foyers de ces enfants, chaque membre de la famille va devenir un champion du tri !

AGE D'OR SERVICES Une présence active à vos côtés

- aide à domicile
- aide ménagère
- accompagnement
- téléassistance
- livraison de courses
- jardinage
- bricolage
- garde d'enfants

NOUVEAU portage de repas

3 rue des Ponts-St-Michel - Guingamp
02 96 43 96 62 / 06 22 63 65 76
guingamp@agedorservices.com - www.agedorservices.com

Ligne de Conduite Guingamp

Conduite accompagnée Permis AM (SCS) Permis à 5 €/jour
Conduite traditionnelle Permis normaux A1, A2 et A Remise à niveau
Boîte automatique

Stage de récupération de points

Leçons de 8h à 19h du lundi au samedi
15, rue Saint Nicolas - 22200 GUINGAMP - 02 96 54 71 48 - 07 81 07 22 37

+ de 1600 logements à la location !

Type 1, Type 2, Type 3, Type 4, Type 5

Vous l'ignorez c'est notre métier !

guingamp-habitat.com 02 96 40 62 30

AXEL FERMETURES

FENÊTRES PORTES D'ENTRÉE
PORTES DE GARAGE PORTAILS

DEVIS GRATUIT QUALIBAT 12 Place Saint-Sauveur GUINGAMP
02 96 40 62 62 www.axelfermetures.com

Armor Délices

Des pâtisseries d'exception !

Pur Beurre

PRODUIT EN BRETAGNE

Retrouvez-nous au rayon pâtisserie de votre magasin

Mais aussi en boutique

Vente directe de pâtisseries

ZI Bellevue - 22 200 Saint-Agathon
Tél. 02 96 44 30 71

du lundi au vendredi de 8h à 18h
sans interruption,
le samedi de 9h à 12h.

NOUVEAUTE Découvrez le nouveau Petit Palmiers d'Armor !

www.armor-delices.fr

LONGEARD
RGE
INSTALLATION • DÉPANNAGE • PLOMBERIE
SALLES DE BAINS
CHAUFFAGE • RAMONAGE • ENTRETIEN
NOUVELLES ÉNERGIES
PABU / 02 96 44 08 03

HEUX
assurances
courtier en assurances d'entreprises
L'assurance d'être bien conseillé
Immeuble La Vigie - 3, Impasse de la vigie - 35418 Saint Malo Cedex
Tél. 02 99 81 22 52 - Fax 02 99 82 89 58 - contact@heux-assurances.com

Pour communiquer dans
Guingamp Mag
contactez **Vincent DENIS** 06 08 73 66 15
vincent.denis@ouestexpansion.fr
OUEST EXPANSION
10 rue de la Santé • 35000 RENNES

La Cité des télécoms
JOUER DÉCOUVRIR APPRENDRE
PLEUMEUR-BODOU / PARC DU RADÔME / WWW.CITE-TELECOMS.COM
BRETAGNE
L'ESPACE, QUELLE HISTOIRE
Un rêve, des exploits
CAPCité
DÉCOUVREZ LA GRANDE AVENTURE SPATIALE !



Enfance

Vacances scolaires et mercredis après-midi : le centre de loisirs accueille nos enfants

L'ancienne école du Roudourou est un vrai lieu de vie, convivial et vraiment préservé. Le lieu idéal pour accueillir le centre de loisirs. Un accueil élargi au territoire de Guingamp Communauté pour les enfants scolarisés à Guingamp.

« La fréquentation est stable, il faut compter sur une quarantaine d'enfants chaque mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires » explique Chloé Croizier, directrice du centre de loisirs pour les mercredis après-midi et pendant le mois d'août. « Nous tournons avec 3 directeurs tout au long de l'année : Bertrand Le Quernec, Marine Vaillant et moi » précise Chloé Croizier qui rajoute que l'accueil des enfants n'est pas limité aux seuls Guingampais. « Nous recevons aussi les enfants issus de l'ancien territoire de Guingamp Communauté. Les enfants qui résident sur une autre commune mais qui sont inscrits dans une école guingampaise peuvent aussi s'inscrire au centre de loisirs. »

Un accueil ciblé sur les 3/12 ans

« Nous formons généralement deux groupes de niveau ; les 3/6 ans, ce qui correspond à la maternelle et les 6/12 ans, ce qui correspond à la primaire. Bien-sûr, ce n'est pas strict, cela dépend aussi du nombre d'inscrits. Et l'encadrement est articulé en fonction des enfants. Pour les vacances de Pâques, il y a un directeur, 3 animateurs et aussi deux stagiaires. Pendant les grandes vacances, les effectifs sont renforcés avec un animateur en supplément » annonce Chloé Croizier qui tient à mettre l'accent sur la qualification de tous les intervenants. « Tous nos animateurs et directeurs sont diplômés, c'est notre priorité. »

Une proposition d'animations de qualité, diversifiée et adaptée

« Pendant les grandes vacances, les enfants ont une grande sortie par mois. Ils vont aussi une fois par semaine à la plage. Ils bénéficient de séances de piscine. Un mini-camp de 4 jours et trois nuits pour les enfants de plus de 7 ans est aussi prévu chaque mois. Des grands jeux sont organisés chaque semaine » complète Marine Vaillant, autre directrice de centre de loisirs. « Les mercredis après-midi en période scolaire sont organisés un peu différemment car les enfants ont déjà fait une matinée d'école avant de venir. Le rythme est plus calme ». Et les petites vacances bénéficient d'un autre rythme encore. « L'objectif à Pâques par exemple est de découvrir Guingamp : avec une chasse à l'œuf, des sorties dans Guingamp, une sortie piscine, la construction de cabanes etc. »

Des tarifs et des horaires adaptés à chaque foyer

« Il existe plusieurs tarifs selon les revenus de la famille et selon la commune de résidence. Il est donc nécessaire pour bien finaliser les inscriptions de se rapprocher de la mairie qui donnera la liste des documents à fournir : fiche de renseignements, photocopie du carnet de vaccination et planning à remplir » énonce Marine Vaillant. Même constat concernant les horaires : ils sont modulables. « L'accueil se fait à partir de 7h30 jusqu'à 9h. Les activités se déroulant de 9h à 11h45. Le repas vient ensuite. Les activités reprennent vers 13h15 pour s'achever vers 17h. La garderie prend le relais jusqu'à 18h30. »

Budget 2017

Budjed 2017

Dans un contexte budgétaire toujours contraint, le budget 2017 répond à plusieurs objectifs :

- Poursuivre l'effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement, les services sont ainsi appelés chaque année à chercher des économies. Un objectif de -1% leur a été assigné pour 2017
- Ne pas augmenter les taux d'imposition
- Dégager de l'autofinancement pour permettre un bon niveau d'investissement
- Maintenir l'effort d'équipement, la qualité des services et investir sur le territoire
- Mobiliser au maximum les financements externes
- Actionner le levier de l'emprunt, la ville de Guingamp étant particulièrement peu endettée.

Quelques grands principes régissent les budgets des communes.

Les connaître permet de mieux comprendre la structure d'un budget communal :

Le principe de l'annualité : le budget doit être défini pour une période de 12 mois du 1^{er} janvier au 31 décembre et cela malgré des activités qui se réalisent plutôt sur l'année scolaire (écoles, programmation culturelle).

La règle de l'équilibre : les collectivités ont l'obligation de voter leurs budgets en équilibre dépenses et recettes. En recettes, ne peuvent cependant être inscrites que les recettes dites « réelles et sérieuses ». Cela veut dire que les subventions demandées ne peuvent être inscrites qu'une fois les arrêtés attributifs obtenus de l'État ou des autres collectivités sollicitées (Région, département...). Il en est de même pour les ventes qui ne peuvent être inscrites en recettes qu'au vu d'un compromis de vente signé.

Le principe d'unité : toutes les recettes et les dépenses doivent figurer dans un document unique. Il existe toutefois des budgets annexes pour les lotissements, c'est le cas pour Gourland, et des services comme la vente d'électricité avec des panneaux photovoltaïques.

Un budget de fonctionnement de 7 984 935 € (non compris les opérations d'ordre)

Un budget relativement stable par rapport au budget 2016 (+ 0,7%).

Les dépenses

Baisse des charges à caractère général de 75 000 € (-3,5%), due essentiellement à la baisse des dépenses d'énergie, impact des travaux d'isolation réalisés depuis plusieurs années, à la baisse du nombre de rationnaires dans les cantines (en corrélation avec une diminution du nombre d'élèves) et aux efforts réalisés par les différents services.

+58 000 € pour les autres charges de gestion courante (+6,1 %), ce qui est dû à l'augmentation de la subvention versée au CCAS et à une augmentation de la participation versées aux autres communes accueillant des élèves guingampais, et ce malgré une diminution des subventions aux associations.

La tendance à la baisse des frais de personnel amorcée depuis bientôt 6 ans s'inverse cette année avec une augmentation de +2,41% due essentiellement à la réforme des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations des agents (PPCR) et de la valorisation du point d'indice en juillet 2016 et février 2017 après 6 ans de gel.

« La saine gestion des finances depuis plusieurs années permet heureusement de dégager un excédent en hausse d'un montant de 2 143 003 € » le Maire

Les recettes

Les produits des services sont en baisse de -5,10 %, conséquence de la baisse de fréquentation des restaurants scolaires et de l'effet "vente des plaques de rue" budgétisé en 2016.

Les impôts et taxes : pas d'augmentation des taux d'imposition, seules les bases sont réévaluées de 0,4 %, taux fixé par l'État. À la date de vote du budget, les bases réelles 2017 n'étaient pas encore notifiées, il a donc été inscrit un montant prudent en légère baisse.

Les dotations continuent leur baisse :

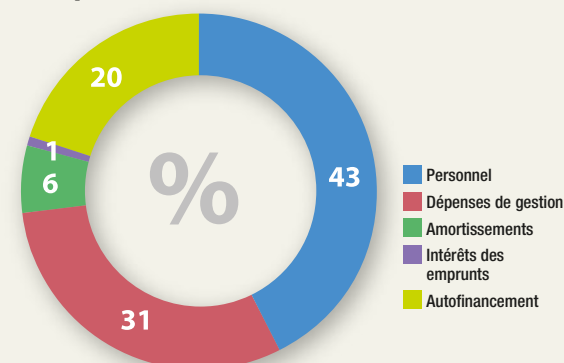
-5,76 % pour la dotation forfaitaire d'un montant de 1 696 000 € pour 2017, baisse liée à la contribution de Guingamp au redressement des finances publiques mais liée aussi à la baisse de la population. Le montant de la dotation nationale de péréquation n'était pas connu lors du vote du budget, il a été estimé en baisse de -4,25%.

Les allocations de compensation versées par l'État au titre des exonérations augmentent légèrement.

Le revenu des immeubles augmente de 10%, les locaux de la ville étant de plus en plus loués (exemple du Pays de Guingamp qui a intégré le 2^{ème} étage de la mairie).

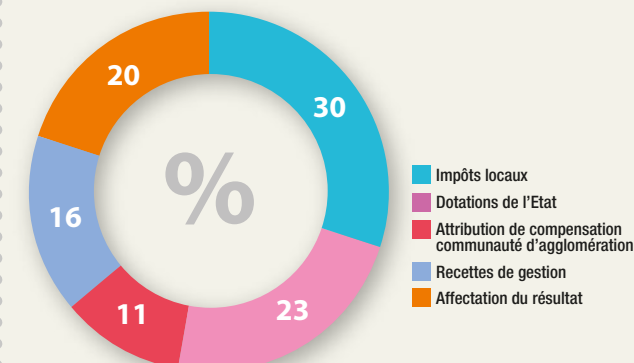
le budget en quelques images

Dépenses de fonctionnement



Personnel	4 624 700 €
Dépenses de gestion	3 302 277 €
Amortissements	632 210 €
Intérêts des emprunts	57 959 €
Autofinancement	2 188 236 €
Total	10 805 382 €

Recettes de fonctionnement



Impôts locaux	3 220 213 €
Dotations de l'État	2 542 638 €
Attribution de compensation communauté d'agglomération	1 191 805 €
Recettes de gestion	1 707 723 €
Affectation du résultat	2 143 003 €
Total	10 805 382 €

Un budget d'investissement ambitieux de 7 293 087 €

Déficit d'investissement reporté - 726 897 €

Remboursement du capital de la dette - 250 200 €

Modernisation de l'action des services - 249 569 €

- Logiciel et matériel informatique : 15 850 €
- Amélioration de l'information à l'Hôtel de ville : 10 000 €
- Matériel service voirie fêtes et cérémonies : 83 806 € dont 75 000 € pour le remplacement de la navette devenue dangereuse, des stands pliants pour les manifestations en extérieur
- Matériel service bâtiments : 15 708 €
- Matériel service des salles : 5 750 €

Quelques indicateurs : 35 hectares d'espaces verts à entretenir, 550 arbres (non compris les bois), 13 225 €/an pour le désherbage des trottoirs « en zéro phyto »

- Matériel services espaces verts : 53 896 € dont 26 000 € pour un broyeur de branches, 14 000 € pour le remplacement d'un tondo-broyeur et d'une centrale d'aspiration à feuilles
- Mobiliers et divers matériels : 12 005 €
- Mise en œuvre du document unique d'évaluation des risques (matériels adaptés pour les agents et travaux de mise aux normes) : 52 600 €

Entretien patrimoine communal et économies d'énergie - 392 496 €

- Travaux de mise en accessibilité des bâtiments publics : 80 648 € (mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmé prévu sur 6 années)
- Rénovation de l'ancien local du Bagad place du Petit Vally : 50 000 € pour les études et les diagnostics
- Changement des luminaires au parc de Kergoz et à la médiathèque par des dispositifs plus économes : 81 000 €
- Travaux au centre technique municipal : 62 039 € (chaudières, contrôle d'accès)

- Travaux à l'hôtel de ville : 57 283 € (installations chauffage, alarme incendie et divers travaux)
- Travaux dans divers bâtiments municipaux : 61 526 €

Quelques indicateurs :
- Une consommation d'énergie en baisse constante depuis plusieurs années : -4,21 % en 2015 et -5,97 % en 2016
- 37 000 m² de bâtiments à entretenir

Valorisation du patrimoine historique - 2 177 191 €

- Château de Pierre II : finalisation avec la réalisation du pupitre racontant l'histoire du château, sa mise en lumière, la création d'un escalier près de la tour Est : 107 200 €
- Prison : réalisation des phases 1 et 2 : restauration de la cour centrale, des menuiseries et du bâtiment des femmes et construction d'un espace d'exposition : 2 007 504 €
- Réalisation d'un parcours sonore relatant l'histoire de la

- prison : 20 000 €
- Éclairage de la basilique : 10 000 €
- Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine : 28 927 €
- Divers : 3 759 €

Quelques indicateurs :
- 3000 visiteurs lors des journées du patrimoine chaque année
- 5000 guides du patrimoine distribués par an
- 2 demandes par mois de groupes voulant visiter la ville

Les espaces publics (voirie et cadre de vie) - 545 040 €

- Programme annuel de trottoirs 2016 : 73 867 € avec notamment les rues du 48° RI, Pors an Quen, Corlay, S^{te} Anne
- Programme de trottoirs 2017 : 90 000 € avec les rues Fichonas et du Moulin au Cuivre
- Castel Pic : 95 000 € pour l'aménagement de liaisons douces adaptées en concertation avec le Conseil citoyen
- Aménagements de sécurité rue Laurens de la Barre, rue de l'Yser et Bd Mendès France : 100 000 €
- Aménagement de la rue Fardel : 40 000 €

Sports 253 264 €

- Parcours sportif et de santé à Pont-Ezer et à Traouzac'h : 124 351 €
- Création d'un parcours d'orientation à Castel Pic : 8 000 €
- Création d'un terrain de foot à Cadolan : 108 110 €
- Divers travaux à l'Espace Sportif de La Madeleine et à Kergoz : 12 803 €

Quelques indicateurs :
54 858 € de subventions, plus de pratiques proposées, plus de 16 000 m² d'équipements sportifs

Culture 67 500 €

- Acquisition de matériel technique et de mobilier pour le théâtre et la médiathèque : 17 000 €
- Remplacement des chaudières à la médiathèque : 45 500 €
- Divers travaux et agencements : 5 000 €

Quelques indicateurs :
- 85% de taux de fréquentation au Théâtre
- 2 300 élèves touchés par les résidences artistiques en milieu scolaire
- 60 537 documents à la médiathèque à la disposition des 2 327 emprunteurs comptabilisés en 2016

Éducation enfance 171 843 €

- École François-Leizour : 20 470 €
- Équipement : 10 850 € dont 8 200 € pour le remplacement du toboggan
- Travaux : 9 620 € (peinture et panneaux extérieurs)
- École de la Chesnaye : 53 046 €
- Équipement : 3 900 € (mobilier et matériel informatique)
- Travaux : 49 146 € dont 14 000 € pour la reprise de la toiture d'un bâtiment, 27 945 € de report pour le préau et 3 000 € de traçage
- École de la Madeleine : 24 166 €

- Équipement : 10 466 € dont 4 600 € de renouvellement de mobilier
- Travaux : 11 100 € (peinture et remplacement menuiseries)
- Centre de loisirs : 700 € de matériel pour les camps de l'été
- Jeux pour les enfants : 62 000 € dont 60 000 € pour l'installation de deux jeux au jardin public choisis par le conseil municipal des enfants

Quelques indicateurs :
- 382 enfants dont 122 en maternelle et 260 en primaire
- 387 enfants (y compris école Diwan) déjeunent dans les restaurants scolaires
- 29 enfants élus au Conseil municipal des enfants
- 90% des enfants scolarisés fréquentent les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Programme de renouvellement urbain et logement - 280 579 €

- Derniers aménagements urbains (Bd Kennedy) : 225 924 €
- Avance au budget annexe du lotissement de Gourland (en attente de la vente des terrains) : 54 654 €

Quelques indicateurs :
Le PRU, c'est 343 logements démolis et 332 logements reconstruits, c'est plus de 46 millions de travaux

Revitalisation du centre-ville et attractivité du territoire - 2 178 511 €

- Finalisation de la place du Petit Vally et de la place du château : mobilier urbain, éclairage public et venelle St-Jacques : 126 739 €
- Aménagement du carrefour de Rustang et d'une liaison douce vers le cheminement sur les berges : 395 000 €
- Démolition du garage Renault : valorisation du rempart et

- création d'un espace de stationnement : 350 000 €
- Valorisation de la place du Centre, de la venelle du Moulin de la Ville et du bas de la rue du Grand Trotrieux : inscription de 40 000 € pour les études et les diagnostics
- Création de la passerelle sur le Trieux : 1 166 772 €

Quelques indicateurs :
140 poubelles de ville, 14 points propres, 6 dispositifs toutounets, 6 sanitaires publics

Les recettes d'investissements en 2017 : 7 293 087 €

Les recettes sont obligatoirement du même montant que les dépenses.

Elles se composent :

- Des subventions pour un montant de 1 856 221 €. Ces subventions sont accordées et versées au fur et à mesure de l'exécution des travaux. On y trouve notamment :
- 648 071 € au titre de la phase 1 de la prison
- 435 575 € pour la passerelle sur le Trieux
- 469 414 € au titre de la DETR pour divers travaux (voirie, sports et travaux dans les écoles)
- Le fonds de compensation de la TVA (dispositif de récupération de la TVA spécifique aux communes calculé sur la base de 16,404 % du montant de certaines dépenses d'investissement) : 300 000 €

- Des ventes pour 141 813 € (vente entre la ville et Guingamp Habitat dans le cadre du PRU et vente d'une maison à St-Sébastien)
- Les dotations aux amortissements pour 632 210 €

- Un emprunt d'un montant de 2 145 631 €, emprunt qui sera diminué du montant des subventions obtenues au cours de l'année. La ville a ainsi sollicité différentes subventions pour un montant total de plus de 1 100 000 €

Focus

Une nouvelle signalétique personnalisée

La ville a décidé en 2016 de renouveler entièrement sa signalétique devenue obsolète et inefficace. Elle a ainsi confié à l'agence Be New de Guingamp une étude pour la création d'une charte graphique spécifique.

L'état des lieux dressé a fait apparaître les dysfonctionnements de la signalétique actuelle devenue notamment pléthorique et difficilement visible. Un groupe de travail a été chargé de suivre ce dossier et de proposer un phasage sur plusieurs années.

Le groupe a ainsi proposé :

- ▶ La refonte complète du jalonnement existant
- ▶ L'installation de panneaux d'entrées de ville (panneaux d'accueil)
- ▶ La signalisation des sites touristiques (totem sur site et pupitres d'information)
- ▶ La mise en place de RIS (relais information services)
- ▶ La signalétique des quartiers

La signalétique sera bien entendu bilingue, la ville ayant signé le niveau 2 de la charte Ya d'ar Brezhoneg. L'Office de la langue bretonne est associé au groupe de travail et apportera son expertise dans la mise en œuvre du bilinguisme.

Le choix du matériel s'est porté sur un matériel innovant et spécifique à Guingamp tout en tenant compte de la sécurité et de l'accessibilité des usagers, des contraintes de maintenance et des risques de dégradation mais aussi de la qualité de l'espace de vie.

Dès 2017, une première phase va être consacrée à la signalétique patrimoniale et commerciale avec l'installation des RIS et des totems sur différents sites patrimoniaux.

En 2018, une deuxième phase concernera la refonte complète du jalonnement existant sur la base d'un schéma directeur de signalisation communale qui définira et hiérarchisera les sites et équipements à signaler ; ce travail de réflexion sera menée sur l'année 2017 pour une mise en œuvre en 2018.



Projets de Ris (Relais Information Services) et de totem patrimonial

Est ainsi envisagé pour l'année 2017 :

- ▶ L'installation de panneaux aux entrées de ville dans le but de marquer l'entrée dans Guingamp et accueillir le visiteur
- ▶ L'installation d'une dizaine de dispositifs de type RIS sur les principaux parkings de la ville (Vally, St-Sébastien, Verdun, etc.) afin d'informer au mieux l'usager et de lui donner envie d'aller au centre-ville
- ▶ Une signalétique piétonne patrimoniale pour révéler l'histoire de la ville. Le rédactionnel appelé à figurer sur ces panneaux sera construit avec les associations locales du patrimoine : les Amis du Patrimoine de Guingamp et les Amis de la chapelle Saint-Léonard. Sont ainsi d'ores et déjà repérés : la Basilique, l'Hôtel de ville, ancien monastère des augustines hospitalières, le siège de Guingamp Paimpol Armor Argoat Agglomération, ancien couvent des Ursulines, le château de Pierre II ou encore la chapelle Saint-Léonard. Il est également prévu une signalétique sur des sites spécifiques tels que le cheminement sur les berges du Trieux avec quatre pupitres d'interprétation.

Une somme de 60 000 € a été inscrite au budget 2017 pour la phase 1 et un début d'engagement pour la phase 2.



Ancienne prison : phase 1 en cours et début des travaux de la phase 2

Les travaux de la prison ont débuté en fin d'année 2016. Il s'agit des travaux de la phase 1 qui consistent essentiellement en la rénovation des murs et des menuiseries permettant l'ouverture du site au public en toute sécurité.



Les travaux réalisés par l'entreprise Lefèvre pour le lot maçonnerie vont bon train et devraient être achevés pour le début de l'année 2018.

Rappelons que cette première tranche, d'un montant total de 1 724 200 €, est subventionnée à hauteur de 62 % du montant des dépenses hors taxes.

Les demandes de subventions pour la phase 2 ont toutes été déposées et la ville a reçu les accusés de réception de dossiers complets qui l'autorisent à commencer les travaux.

Une seule consultation des entreprises avait été organisée pour les travaux de la phase 1 et ceux de la phase 2. En effet, cette unique consultation permettait de respecter au mieux les procédures de marchés publics mais également de faciliter l'organisation des travaux entre les différents corps d'état et le phasage du chantier. Cette phase 2 est donc immédiatement opérationnelle. Cette phase 2 concerne notamment la rénovation du bâtiment des femmes et la création d'un espace d'exposition dans la cour N° 4.

Ces travaux s'élèvent à 1 436 700 € hors taxes. Différentes subventions ont été demandées pour un montant de 845 000 €.

Une campagne de mécénat lancée avec la Fondation du patrimoine pour l'ancienne prison

La Fondation du patrimoine a décidé d'accompagner la ville de Guingamp pour la réhabilitation de l'ancienne prison de Guingamp que la fondation, par l'intermédiaire de Mme Geneviève Le Louarn, sa déléguée départementale, considère comme un véritable joyau.

La ville et la Fondation ont ainsi signé une convention qui va permettre à la Fondation de récolter des dons pour le compte de la ville destinés à financer les travaux de l'ancienne prison.

Pourquoi un tel soutien de la part de la fondation ?

« Parce que la prison est un bâtiment exceptionnel et que le projet porté par la ville de Guingamp est un beau projet. Ce bâtiment fait partie de l'histoire, de notre histoire et la ville, en tant que propriétaire, porte seule la responsabilité de sa sauvegarde. Or, le patrimoine, c'est une affaire collective. La ville s'active à rechercher des financements extérieurs auprès de l'État et d'autres collectivités. Mais chacun peut aussi faire acte de solidarité pour sauver le patrimoine. »

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine délivre des reçus fiscaux pour les dons perçus.

Des sommes déductibles des impôts à hauteur :

- de 66% du don pour les personnes physiques : un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt
- de 60% du don dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT pour l'impôt sur les sociétés : un don de 500 € = 300 € d'économie
- de 75% du don pour l'impôt de solidarité sur la fortune : un don de 1000 € = 750 € d'économie d'impôt

La convention a été conclue pour 5 ans.

Comment faire un don :

- Par internet sur le site www.fondation-patrimoine.org/51201
- Par courrier en retirant le bon de souscription à retirer à la mairie de Guingamp
- Pour tout renseignement complémentaire, téléphonez à la fondation au 02 98 04 86 28





Xavier Herveau, un amoureux du 7^{ème} art aux commandes du cinéma guingampais

Nouveau propriétaire pour le cinéma en la personne de Xavier Herveau : « *Je suis dans le cinéma depuis que je suis petit. Mes grands-parents avaient un cinéma associatif en Loire Atlantique, le film « Le Grand Chemin » a d'ailleurs été tourné dans leur maison. J'ai fait des études de communication à Lannion. J'y ai découvert la région et le cinéma « Les Baladins ». Alors, quand l'occasion de racheter le cinéma de Guingamp s'est présentée, je n'ai pas hésité* ». Le jeune homme, riche d'une forte expérience dans la gestion de cinéma, a rassemblé toute son énergie et ses idées et ça a marché. « *J'ai aussi bénéficié d'un dispositif d'aide à la reprise d'un cinéma* ». Et voilà, le cinéma « Les Korrigans » a projeté son premier film le 1^{er} février. « *Nous avons doublé le nombre de films, 19 en moyenne par semaine ; nous proposons des séances à 22h30 le vendredi et le samedi, des séances en matinée le dimanche, des cartes d'abonnement pour les groupes, nous programmons des retransmissions d'opéras, des rencontres avec les réalisateurs, des séances adaptées pour les tout-petits, nous travaillons avec les écoles et les associations locales.* » Xavier Herveau accompagné d'Aziz et Alex, deux autres visages bien connus du cinéma, a souhaité donné une nouvelle ambiance en créant des coins détente, propices à la discussion, idéales pour les cafés rencontres.

Contact : Cinéma « Les Korrigans » 6 rue St-Nicolas - 02 96 43 73 07. Tarifs de 4 € à 7,90 € la place

« Au diable vos verres » investit la place du Vally

Un nouveau lieu de vie est né à Guingamp depuis le 17 mars. « Au diable vos verres », le bar anciennement situé rue St-Nicolas a pris ses nouveaux quartiers rue Marcel-Paul, sur la place du Vally. Pour Arnaud et Guillaume Deflassieux, l'idée est de se rapprocher de la ville. « *Ici, c'est plus vivant. On est sur la place du Vally, à côté de la boutique EAG, il y a le marché le vendredi matin, il y aura le festival de la St-Loup. Nous sommes vraiment mieux placés ici* » expliquent-ils. « *Nous nous étions renseignés pour un commerce sur la côte, mais l'hiver, c'est trop calme* » précise Guillaume Deflassieux qui veut faire vivre l'endroit. Il invite d'ailleurs ses clients, dès que la météo l'autorise, à profiter de l'extérieur. « *La terrasse est ensoleillée tout au long de l'après-midi. Les baies vitrées du bar peuvent s'ouvrir entièrement*. Le bar est ouvert du lundi au jeudi de 9h à 21h, le vendredi de 8h à 21h et le samedi de 17h à 21h. « *Nous organiserons aussi occasionnellement des soirées, soit des concerts, des retransmissions de matchs... Nous proposerons aussi dès que possible des hot dogs, des paninis et autres sandwiches américains* ».

Contacts : Guillaume et Arnaud Deflassieux « Au diable vos verres » 2 rue Marcel-Paul. Page facebook



Diet Plus : Corinne Le Briquer accompagne le rééquilibrage alimentaire

Installée depuis une dizaine de jours, au 9 place du Champ-Au-Roy, juste au carrefour, Corinne Le Briquer vient d'ouvrir un lieu de conseils et d'accompagnement dans le rééquilibrage alimentaire. Un lieu aux couleurs douces où il est agréable de se poser dans une ambiance calme et zen et où le bien-être et la santé sont au cœur des préoccupations. « *Je voulais rester à Guingamp car j'aime ma ville. J'étais préparatrice en pharmacie pendant plus de 20 ans sur Guingamp. J'ai suivi une formation dans la micro-nutrition. Dans ma carrière, j'ai souvent rencontré des gens en surpoids qui souffraient, avaient besoin d'aide, contraints d'aller dans d'autres villes pour trouver ce service. Cette franchise « Diet Plus » m'a convaincue : le protocole mis en place est conçu par des médecins nutritionnistes, les compléments alimentaires sont à base de plantes et de fabrication française* ». Un vrai gage de qualité pour Corinne Le Briquer qui tient à mettre en avant l'importance de la motivation du client dans cette démarche de perte de poids. « *J'accueille les clients sur rendez-vous. Le premier bilan est gratuit et dure environ 30 minutes. Une rencontre de 15 minutes toutes les semaines pendant la phase d'attaque est ensuite conseillée* ».

Ouvert du lundi après-midi au samedi 14h. Horaires de semaine : 9h30/18h30. Contact : 06 41 42 12 57 ou 09 67 41 60 44

Le 13 place du Centre : historique pour les opticiens

Depuis plus de 100 ans, le 13 place du Centre a pour particularité d'héberger un commerce d'opticiens. La façade garde d'ailleurs la vieille enseigne au nom Louis Bizien, opticien. Mais un nouvel écriteau vient compléter celle-ci. Il s'agit de la marque « Atol ». En effet, Sylvain Derbré, directeur de plusieurs magasins d'optique dans la Sarthe, a fait le choix de se rapprocher de sa famille et a décidé d'ouvrir sa propre boutique d'optique à Guingamp. Il reprend donc la suite de « optic 2000 ». « *Je suis opticien diplômé. J'ai fait des allers-retours pendant 10 ans et j'ai souhaité me poser. Et j'aime ce local, car c'est un local « qui respire la lunette »*. Je l'ai modernisé et j'ai aussi développé un espace enfant, car c'est une de mes spécialisations » précise l'expert lunettes qui a cœur de proposer des produits de qualité, personnalisables. « *Nos verres sont tous fabriqués en Bretagne à Fougères dans l'entreprise Zeiss, une référence dans le monde de la précision d'optique* ». Sylvain Derbré accueille ses clients et assure tout le travail de l'opticien « *de A à Z. Je reçois le client, l'accompagne dans son choix et je taille les verres ici* ». Le magasin « Atol » est ouvert le lundi après-midi de 14h à 19h, du mardi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h et le vendredi et samedi en continu de 9h à 19h.

Contact : Atol 13 place du Centre - Sylvain Derbré - 02 96 43 72 91



Expressions/Meur a soñj

Un patrimoine naturel menacé en centre-ville

Après avoir cédé le parc du Château des Salles pressenti pour accueillir une trentaine de gîtes, le maire prévoit d'imperméabiliser les cheminements des berges du Trieux via du « béton balayé » tout en envisageant de couper les 26 arbres de la place du Centre. Avant de prendre une telle décision, nous lui recommandons la lecture du livre « Plaidoyer pour l'arbre » de Francis Hallé, universitaire de renom : il rappelle comment les arbres « dépolluent », car leur écorce et leurs feuilles « nettoient » littéralement l'atmosphère en fixant le carbone.

« *Les grands vieux arbres n'agissent pas simplement comme de vétustes réservoirs de carbone, mais fixent activement des quantités de carbone supérieures aux arbres plus petits. Dix jeunes arbres ne remplacent pas un vieux : un quart de siècle au moins sera nécessaire avant que la dépollution atmosphérique ne retrouve son niveau initial* ». La majorité municipale dit appuyer son action sur un agenda 21 Développement Durable ; qu'elle le mette en acte en ne détruisant pas ces arbres, témoins des générations passées et, nous le demandons, futures... C'est d'abord une question de principe ! C'est à la majorité du moment de s'adapter au patrimoine naturel, fut-il symbolique, et non l'inverse !

Minorité “GUINGAMP AUTREMENT”

Notre Maire-bâtitteur a entamé depuis déjà plusieurs mois une course effrénée aux subventions pour financer ses multiples projets d'investissement : prison, passerelle, parcours sportif et de santé, travaux sur le pont St-Sébastien... Louable intention, mais qui dit « subvention » dit « part restant à la charge de la Ville ». Il ne faut pas cacher la vérité et les conséquences sur les dépenses incombant à la commune et donc aux Guingampais !

D'autant que les demandes de subvention faites près de l'État, de la Région ou du Département - voire de l'Europe pour certains projets - ne seront pas forcément toutes honorées à la hauteur voulue. La Ville devra donc apporter le complément ou alors abandonner certains projets, pire encore pour certains chantiers en cours : les laisser inachevés !

Cette politique est risquée, car son aboutissement n'est pas assuré !

Minorité “GUINGAMP ENSEMBLE”

Les mois à venir seront cruciaux pour notre démocratie. La crise est politique, économique voire éthique. En cette période où la politique inspire moins confiance, il est primordial que chacun, chacune d'entre nous allions voter afin d'exprimer un choix, un espoir : voter, c'est refuser de se résigner.

Voter, c'est également s'exprimer pour un projet d'avenir, pour une vision de la société. C'est vouloir imaginer, inventer, créer les remèdes de demain qui permettront de répondre aux défis d'aujourd'hui. Cela implique sûrement de penser les problèmes, ensemble et différemment : pour l'économie, la santé, la sécurité sociale, l'environnement, l'Europe... nous devons poursuivre nos efforts et aller vers toujours plus de progrès.

À l'heure où l'abstentionnisme progresse, il est urgent que les progressistes unissent leurs forces pour faire triompher la paix, le respect de l'État de droit, la justice sociale, une Europe ambitieuse et une démocratie participative vivante.

Guingampaises, Guingampais : aux urnes et ensemble construisons l'avenir, *zavomp an dazont* !

**Majorité “GUINGAMP, CONSTRUISONS L'AVENIR”
ZAVOMP AN DAZONT**



"Leeghoofd"



"Chübichai"



"Mec !"

Agenda /Deiziataer

AVRIL CULTURE

- Du 1^{er} avril au 28 mai Photographie GwinZegal "Champs/contre-champs" - Espace François-Mitterrand, studio GwinZegal, extérieur

FOOTBALL

- Samedi 15 avril 20h L1 EAG/TOULOUSE Roudourou
- Samedi 29 avril 20h L1 EAG/SAINT-ÉTIENNE Roudourou

DIVERS

- Vendredi 14 avril Cirque Médrano - Kergoz
- Samedi 22 avril Coupe de Bretagne de Roller vitesse - Cadolan
- Dimanche 23 avril Tournoi de basket loisir Gymnase Pierre-Yvon Trémel

MAI CULTURE

- Mercredi 10 mai 15h30 "Leeghoofd" Compagnie Tuning People et Kinderenvandevilla - Théâtre du Champ au Roy
- Mercredi 17 mai 15h30 et 16h30 "Chübichai" Compagnie Le Vent des Forges Théâtre du Champ au Roy
- Samedi 20 mai 15h "L'âme du Luth" de Waed BOUHASSOUN - Médiathèque
- Mardi 23 mai 20h30 "Mec !" par Philippe TORRETON et Edward PERRAUD Théâtre du Champ au Roy

FOOTBALL

- Samedi 6 mai 20h EAG/DIJON - Roudourou
- Samedi 20 mai 20h EAG/METZ - Roudourou

DIVERS

- Dimanche 14 mai Championnat d'échecs - Gymnase Pierre-Yvon Trémel
- Samedi 20 mai Concours de pétanque - Kergoz
- Dimanche 21 mai Vide-greniers de l'APE Les P'tits loups du trottrieux - École François Leizour
- Dimanche 21 mai Foal al laou - École Diwan
- Samedi 27 & dim. 28 mai GHB : finales coupes départementales - Kergoz

Infos diverses/Keloù a bep seurt

Élections présidentielles : mode d'emploi

Les dimanches 23 avril et 7 mai, les six bureaux de vote de Guingamp accueilleront les 4 224 électeurs de 8h à 19 h sans interruption pour élire le nouveau président de la République : mairie, collège Jacques-Prévert rue de la Trinité, école Diwan place St-Sauveur, espace d'activités et de loisirs de Roudourou rue du Manoir, espace sportif de la Madeleine rue Faven et l'école de la Chesnaye rue de Cadolan.

Auparavant, l'heure de fermeture des bureaux de vote était généralement fixée à 18 h et à 20 h dans les grandes villes. L'horaire a été uniformisé pour « limiter les risques de divulgation des résultats », dit le conseil constitutionnel.

Vous avez dû recevoir votre nouvelle carte électorale, 2017 étant une année de refonte. L'adresse de votre bureau de vote y figure. En cas de doute ou si vous n'avez pas reçu votre nouvelle carte, téléphonez au service citoyenneté de la mairie.

► **Pour pouvoir voter**, il faut impérativement être inscrit sur les listes électorales.

► **Pour les jeunes** qui ont ou auront 18 ans entre le 1^{er} mars et le 22 avril pour les présidentielles et entre le 1^{er} mars et le 10 juin pour les législatives, l'inscription est en principe faite d'office à partir d'une liste fournie par l'INSEE. Là aussi, n'hésitez pas à contacter le service pour vérifier votre inscription. Rappelons également que la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire (CNI, passeport, permis de conduire...). Ne l'oubliez pas le jour du vote car vous ne pourriez pas être admis à voter.

► **En cas d'absence le jour du scrutin**, vous pouvez faire une demande de procuration. Pour se faire représenter par un autre électeur, il faut que celui-ci soit inscrit dans la même commune mais pas forcément dans le même bureau de vote. La demande se fait au commissariat, à la gendarmerie ou au

tribunal d'instance sur présentation d'un justificatif d'identité et muni de l'identité de la personne appelée à voter pour vous. Vous pouvez télécharger le formulaire sur le site internet de la ville. Effectuez cette démarche le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration, au minimum 48 h avant la date du scrutin. Sachez que si vous êtes finalement présent le jour du scrutin, vous pourrez voter malgré la procuration mais dans ce cas, n'oubliez pas de prévenir la personne devant voter pour vous, car si elle vote à votre place, alors vous ne pourrez plus le faire.

► **Vous pouvez aussi participer à l'organisation du scrutin**, soit dans la journée en qualité d'assesseur soit lors du dépouillement en qualité de scrutateur. C'est l'occasion d'observer le fonctionnement d'un bureau de vote et de participer à ce moment important de la vie démocratique de notre pays. Vous pouvez faire acte de candidature auprès du service.

À noter également dans votre agenda les dates des Élections législatives : 11 et 18 juin 2017 **Service Citoyenneté 02 96 40 64 40**

Passage d'un géomètre du cadastre dans la ville

Dans le cadre de la mise à jour du plan cadastral, la Direction des Finances publiques nous informe que M. Julien Rannou, géomètre, interviendra sur la commune de Guingamp au cours des mois d'avril et mai. Il sera titulaire d'une carte professionnelle.

ECOPIECES AUTO

N°1 du PNEU et des PIÈCES AUTO à PRIX DISCOUNT

- 1 de 1000 PNEUS EN STOCK
- 1 de 1 000 000 PNEUS DISPONIBLES EN 48h
- 1 de 8 000 RÉFÉRENCES PIÈCES EN STOCK
- 1 de 400 000 RÉFÉRENCES PIÈCES DISPONIBLES EN 24h
- 1 STOCK IMPORTANT DE PIÈCES MOTOCULTURE

COMMANDEZ VOS PNEUS sur www.ecopieces22.fr

LANDRAU

Z.I. de Bellevue - Bordure RN 12 - (face LeclercDrive)

ST-AGATHON - 02 96 44 40 80

Celtigel

Z.A. des 4 Voies - PLÉLO
Tél. : 02 96 79 50 50

GUINGAMP

Pont Ezer
22200 Guingamp
02 96 40 68 40

Point Vert
LE JARDIN
La nature est notre métier
www.magasin-point-vert.fr

Le temps d'une escale,
visitez Bréhat,
l'île aux fleurs
et aux rochers roses

Achetez vos billets en ligne !

Tél. 02 96 55 79 50 · www.vedettesdebrehat.com

Vedettes de Bréhat



TOYOTA

TOUJOURS
MIEUX
TOUJOURS
PLUS LOIN

RESSENTEZ CETTE ÉNERGIE.



NOUVELLE YARIS HYBRIDE

LA TOYOTA MADE IN FRANCE

À partir de

169 € /mois⁽¹⁾**ENTRETIEN INCLUS****
SOUS CONDITION DE REPRISE⁽²⁾LOA* 37 mois, 1^{er} loyer de **2200 €**
suivi de 36 loyers de **169 €**.Montant total dû en cas
d'acquisition : **18 644 €**.

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

Consommations mixtes (L/100 km) et émissions de CO₂ (g/km) : de 3,3 à 3,6 et de 75 à 82 (A). Données sous réserve d'homologation CE.

La Toyota fabriquée en France. *LOA : Location avec option d'achat. (1) Exemple pour une Yaris Hybride France 100h neuve au prix exceptionnel de **16 200 €**, remise de **2 500 €** et aide à la reprise⁽²⁾ de **750 €** déduites. LOA* 37 mois, 1^{er} loyer de **2 200 €** suivi de 36 loyers de **169 €**/mois hors assurances facultatives. Option d'achat : **10 360 €** dans la limite de 37 mois & 30 000 km. Montant total dû en cas d'acquisition : **18 644 €**. Assurance de personnes facultative à partir de **17,82 €**/mois en sus de votre loyer, soit **659,34 €** sur la durée totale du prêt. Modèle présenté : Yaris Hybride Collection 100h Bleu Nebula neuve au prix exceptionnel de **18 600 €**, remise de **2 500 €** et aide à la reprise⁽²⁾ de **750 €** déduites. LOA* 37 mois, 1^{er} loyer de **2 200 €** suivi de 36 loyers de **219 €**/mois hors assurances facultatives. Option d'achat : **11 600 €** dans la limite de 37 mois & 30 000 km. Montant total dû en cas d'acquisition : **21 684 €**. Assurance de personnes facultative à partir de **20,46 €**/mois en sus de votre loyer, soit **757,02 €** sur la durée totale du prêt. ** Entretien inclus dans la limite de 37 mois & 30 000 km (au 1^{er} des 2 termes atteint). Offre réservée aux particuliers, valable jusqu'au **31/05/2017** chez les distributeurs Toyota participants (2) pour toute reprise de véhicule de + de 8 ans portant sur le tarif en vigueur au jour de la souscription du contrat. En fin de contrat, restitution du véhicule dans votre concession avec paiement des frais de remise en état standard et des éventuels kilomètres excédentaires. Sous réserve d'acceptation par TOYOTA France FINANCEMENT, 36 bd de la République 92423 Vaucresson, RCS 412 653 180 - n° ORIAS 07 005 419 consultable sur www.orias.fr.

TOYOTA
HYBRID

Rizzon Automobiles

PLERIN - ZA EUROPARC
La Ville-Huet (sortie les Rouaires)
02 96 52 24 24PABU-GUINGAMP
6, rue de la St-Loup
02 96 40 00 40LANNION
Rond-point St-Marc - Rte de Perros
02 96 14 14 28